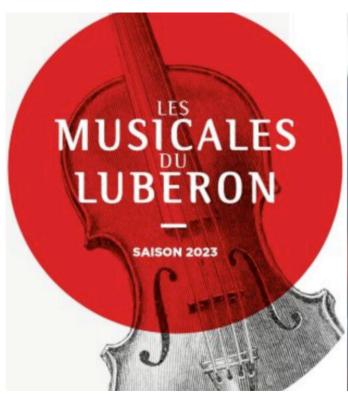


Depuis 34 ans, la magie des « Musicales du Luberon » rythme nos étés





C'est en 1989 que cette association a été créée par des passionnés. Les plus grands noms sont passés par Ménerbes, Apt, Bonnieux, Saignon ou Lacoste : Dame Felicity Lott, la soprano anoblie par Elizabeth II, Nathalie Dessay, Philippe Jaroussky, Patricia Petibon, le Choeur Accentus dirigé par Laurence Equilbey, le Deller Consort du contre-tenor Alfred Deller, les pianistes Vanessa Wagner, Nicolas Angelich, Jean-Philippe Cpllard, Cyprien Katsaris, les chefs d'orchestres Cyri Diederich ou Jean-Claude Malgoire.

Pour cette édition 2023, le président <u>Patrick Canac</u> parle d' un programme « universel » : « On s'adresse à tous les publics, avec toutes les musiques (lyriques, sacrées, baroques, opéras, récitals), en grande ou petite formation pour toucher tout le monde, tous les coeurs. A l'heure où le monde est compliqué, fracturé, nous sommes là pour rassembler, gommer les aspérités, les différences, les difficultés et adoucir la vie ».

Et il passe en revue le programme qui débute le 18 mai Eglise Saint-Luc à Ménerbes avec « Schubertiades en Luberon », l'altiste Isabel Villanueva et le pianiste François Dumont pour la « Sonate



Arpegione » de Schubert mais aussi des partitions de Brahms, et Schumann. Le 16 juin à Apt, « Silence, on tourne! » hommage aux plus grands compositeurs de musiques de films, avec « Autant en emporte de le vent » de Max Steiner, « La mort aux trousses » de Bernard Herrmann, « Diamants sur canapé » de Henry Mancini,, « La liste de Schindler » de John Williams, « Cinema Paradiso » d'Ennio Morricone, « La Strada » de Nino Rota, mais aussi des thèmes inoubliables comme « Le mépris » de Georges Delerue, « Ne touchez pas au grisbi » de Jean Wiener, « Les Demoiselles de Cherbourg » de Michel Legrand ou « Borsalino » de Claude Bolling.

A <u>Ménerbes</u> le 9 juillet, mais en plein air sur la Place de l'Horloge l'opéra « King Arthur » de Purcell qui sera dirigé par le londonien Paul Mac Creesh à la tête de son Ensemble Gabrieli Consort & Players et de sopranos, ténors baryton et baryton-basse réputés.



"King Arthur" par le Gabrieli Consort le 09 juillet place de l'Horloge à Ménerbes

Le 13 juillet, dans le plus vieux domaine vinicole du Luberon, <u>le Château Mille d'Apt</u>, place à une soirée « De Bach à Bacchus » avec la violiniste Geneviève Laurenceau et le violoncelliste Henri Demarquette pour des suites, partitas et duos de celui qu'on surnommait « Le Cantor de Leipzig ». Le 23, « Tous en scène avec Mozart » dans le Jardin du <u>SCAD (Ecole d'Art)</u> à Lacoste avec des musiciens et chanteuses lyriques, la soprano Elsa Dreisig et la mezzo Fiona Mac Gown pour un florilège de « Cosi fan tutte »,



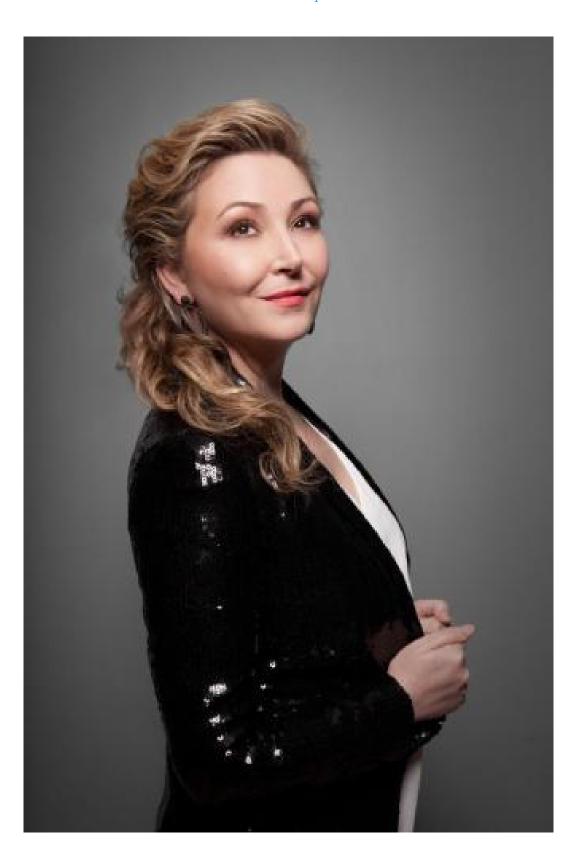
« Les noces de Figaro », « La clémence de Titus » et une transcription pour piano du magnifique « Lacrimosa » du Requiem de Mozart.



"Tous en scène avec Mozart" avec Elsa Dreisig le 23 juillet au SCAD à Lacoste

Le 28 juillet, dans Le jardin du Parc du Luberon à Apt, pot-pourri de compositeurs passés (Vivaldi, Boccherini) et plus contemporains (Nino Rota et Astor Piazzolla) avec les Lausanne Soloists dirigés par le violoncelliste Xavier Phillips. Enfin, conclusion en beauté de la saison avec « Viva Rossini » dans les Carrières des Taillades avec deux mezzos de renom, Karine Deshayes et Delphine Haidan dirigées par la cheffe de l'Orchestre National Avignon-Provence, Debora Waldman, pour des « tubes » du Barbier de Séville, comme « Une voce poco fa », l'air de Rosine immortalisé par la Callas, de la « Cenerentola » ou « L'Italienne à Alger ». Une soirée présentée par Jean-Michel Duez que les auditeurs de Radio Classique connaissent bien.







"Viva Rossini" avec Karine Deshayes le 30 juillet aux Taillades

« Les Musicales du Luberon qui ont accueilli plus de 700 concerts en 3 décennies prouvent que la culture participe de l'attractivité du Vaucluse » a conclu le Président Canac qui rendu hommage à tous les bénévoles qui donnent de leur temps avec passion pour concocter un programme lyrique et musical d'une telle qualité.

Contact:
musicalesluberon.fr
musicalesluberon@wanadoo.fr
04 90 72 68 53
luberon.fr

Et si on chantait à Saint Martin de Crau ce vendredi ?



Ecrit par le 6 novembre 2025



Et si on chantait ? Des passionnés depuis 1998

La troupe est née en 1998, attachée, dès le début, de par l'esprit de ses fondateurs, à cette harmonie qui est restée « sa marque de fabrique » : la passion du chant choral, mais également les belles rencontres partagées, l'entente, la complicité qui en découlent naturellement.

La direction musicale et artistique a été assurée depuis 20 années par le couple Françoise et Claude Turcotte. Sous leur houlette, le chœur a ainsi produit 17 spectacles de comédies musicales -dont 17 passages à l'Auditorium de Vaucluse-, qui ont ravi tout le monde, permettant d'intenses moments de partage et d'émotion entre choristes et public fidèle.

Nouveau départ, nouveau projet avec «Sous mon arbre, j'ai entendu.... »

En septembre 2022 la troupe repart avec de nouveaux projets. «Sous mon arbre, j'ai entendu... », titre du nouveau spectacle concocté par Et si on chantait. La troupe repart pour une aventure inédite avec des nouvelles directions artistiques et musicales : Angélique Boudjemil et Martin Cruz avec Jean-Baptiste Maby au piano.

Une trentaine de choristes, solistes, danseurs

présenteront un spectacle concert, haut en couleurs et riche en émotions, avec des reprises de Clara Luciani, Calogero ou encore Mylène Farmer. Ils viennent de jouer récemment pour deux représentations au Théâtre des Rotondes à Avignon après une sortie de résidence. Décors, chorégraphies, gestuelles de



groupe et moment intimiste piano-voix, sont au programme!

Vendredi 5 mai. 21h. 16€. <u>Centre de développement culturel</u>. Saint Martin de Crau. Réservations au 06 43 88 58 89.

Voici le retour de la bougie



Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'une nouvelle menace ou d'une future restriction qui pourrait nous être imposée. Nous sommes dans l'artistique... En effet, après Marseille, c'est à Avignon* que la compagnie Candlelight propose ses concerts à la bougie. Une démarche originale qui n'est pas dénuée de symboles, voire de sens.

Il y a quelques temps encore pour renvoyer les écologistes militants dans leur 22 mètres, on disait que si



on les écoutait il faudrait « revenir à la bougie ». Un moyen pas très sympathique et surtout pas très honnête de résumer leur pensée et leur conception de la société. Nous en sommes revenu et c'est tant mieux. La bougie est devenue ainsi, et malgré elle, le symbole des temps anciens, pour ne pas dire des temps obscurs. Aujourd'hui, elle est en quelque sorte remise au goût du jour avec ces spectacles à l'éclairage appartenant à un autre temps. Au-delà des aspects esthétiques de cette démarche artistique, la métaphore est intéressante. L'évocation d'une autre époque, celle où l'on prenait le temps et il en faut pour allumer toutes les bougies ! Un temps où la simplicité l'emportait sur le sophistiqué et où la convivialité était de mise. Et ce clin d'œil au passé n'est pas unique.

Qui aurait misé 3 cacahuètes sur le retour de la galette noire ?

Un autre « retour en arrière » intéressant. Le grand retour du disque vinyle. Qui aurait misé 3 cacahuètes sur le retour de la galette noire ? En tout cas pas ceux qui s'en sont débarrassé il y a quelques années, ils sont condamnés, aujourd'hui, à les racheter! Dans plusieurs pays, comme la France ou les États-Unis, les ventes de vinyles ont supplantées celles des CD. Bon il est vrai qu'avec la généralisation de la musique dématérialisée les volumes de vente des CD sont tombés très bas. Mais là aussi, c'est le symbole qui est important. On a sans doute besoin d'avoir du concret, un objet à manipuler, à posséder. De l'authentique quoi! Dans le même ordre d'idée on pourrait se féliciter que les liseuses n'aient pas emporté le livre physique, ou que la photo argentique n'ait pas totalement disparue. L'ancien monde fait parfois de la résistance.

La zone est aussi blanche que les murs de son abbaye fraichement restaurée

Vous voulez encore un exemple ? Plus proche de nous, dans la vallée de la Sénancole, là où se trouve l'abbaye de Sénanque, aucun réseau de téléphonie mobile ne passe. La zone est aussi blanche que les murs de son abbaye fraichement restaurée. Les opérateurs téléphoniques ne s'y sont pas vraiment intéressé, faute de potentiel commercial. En définitive, c'est une vraie aubaine pour nos moines cisterciens qui y vivent et les hôtes qui y sont accueillis. Ils ne souhaitent pas du tout que ce besoin de connexion permanente vienne troubler leur retraite. Au fond les vrais espaces de liberté ne seraient-il pas ceux où la connexion permanente est coupée, laissant ainsi les vraies connexions s'établir, celles avec soimême et avec les autres ?

Cette expérience de spectacle à la bougie prend alors peut-être tout son sens. Mais de là à dire que la bougie pourrait aussi éclairer d'un jour nouveau notre monde c'est une lueur que je vous laisse éventuellement le soin d'entrapercevoir.

*le 12 mai au Palais des Papes avec un hommage à Elvis Presley





Le son made in Vaucluse



On connaît le département de Vaucluse pour ses produits de la terre, son patrimoine historique, touristique... mais beaucoup moins pour son son. Entendez par là ses studios d'enregistrement. En effet, plusieurs de ces lieux de création musicale vauclusiens se sont construits une solide réputation. Et bien au-delà de nos frontières. Y aurait-il un son made in Vaucluse ?

Nous sommes en novembre 1969, le musicien compositeur <u>Michel Magne</u> transforme <u>le château</u> <u>d'Hérouville</u>, qu'il habite depuis plusieurs années, en studio d'enregistrement où les artistes viennent y vivre et travailler 24 heures sur 24. Toutes les plus grandes stars du rock se sont précipité à Hérouville pour enregistrer leurs albums. Michel Magne a inventé le concept de studio résidence qui fera ensuite des émules partout dans le monde. Y compris en Provence, avec le <u>Château de Miraval</u> qui devient un studio résidence à partir de 1977. Il est aujourd'hui la propriété de l'acteur Brad Pitt qui a fortement investi pour en relancer son activité.

Dans le Vaucluse, de nombreux studios se sont installés. A Carpentras, <u>Manfred Kovacic, a crée en 1992</u> <u>le studio Vega</u> qui fait dans le vintage avec notamment une console de mixage mythique (la EMI TG 1235



pour les connaisseurs). De l'avis de tous les ingénieurs du son c'est le cœur même d'un studio. Celle du studio Vega a servi à l'enregistrement de 3 albums de Stones dans les années 70, aux studios Pathé Marconi de Boulogne-Billancourt. C'est ce même modèle qui équipait les studios Abbey Road où enregistraient les Beatles. Un équipement mythique pour les vrais amateurs de son analogique. A Pernes-les-Fontaines, <u>Gérard de Haro</u> a aussi monté son propre studio. Ouvert à toutes les musiques, <u>le studio La Buissonne</u> a développé une spécialité dans le jazz. En 2018, il a d'ailleurs été recomposé par une Victoire de la musique pour son label de Jazz, crée en marge de l'activité de studio.

Encore une référence. On trouve encore des studios à Gordes (<u>Studiomatik</u>), à Apt (<u>sonorbank</u>), à L'Islesur-la-Sorgue (<u>La Mansarde</u>), à Puyvert (<u>Upline</u>) ou Avignon... Une vraie filière!

A l'heure où le numérique bouleverse tout y compris dans la musique, subsistent encore quelques gaulois réfractaires amoureux de la belle ouvrage. Des artistes du son qui font oublier les home studio et autres logiciels comme l'auto-tune qui inondent et standardisent la musique actuelle. Chapeau les artistes!

Pour en savoir plus sur l'univers des studios on pourra se rendre à l'exposition « Studios V/S Hérouville » à la Médiathèque de Cavaillon jusqu'au 25 avril, ou assister à la conférence de Laurent Jaoui, le 14 avril à 18h00, sur l'histoire du Château d'Hérouville. Laurent Jaoui est l'auteur du livre : « Hérouville, le château hanté du rock » paru aux éditions Castormusic.

Soundivine : l'entreprise pontétienne qui lie les milieux discordants du son et du vin



Ecrit par le 6 novembre 2025



Le son et le vin, deux univers qui n'ont aucun lien et qui pourtant se rejoignent au Pontet. En 2022 y est née l'entreprise <u>Soundivine</u>. Fondée par <u>Audrey</u> et <u>Cédric Benoit</u>, et leur associé <u>Matthieu Llorca</u>, elle propose à la vente une enceinte bluetooth à l'apparence d'une caisse de magnum.

De disque-jockey à fondateur de Soundivine, Cédric Benoit a toujours évolué dans le milieu de la musique. En parallèle de sa carrière de DJ, il a notamment eu un magasin de disques et de matériels de sonorisation pendant plus de 20 ans, il a monté une entreprise d'événementiel et de sonorisation appelée <u>Audiorent</u>, qui est encore en activité aujourd'hui avec sa femme Audrey Benoit. Avec un père ayant toujours eu des entreprises au Pontet, il était évident pour Cédric de continuer dans cette lignée-là.

Et la création d'entreprise ne s'arrête pas là. En 2020 naît l'idée de Soundivine. Passionné de musique, mais aussi de vin, Cédric Benoit tient une évidence. « L'idée de créer ce magnum musical est venue un peu toute seule, explique-t-il. J'en ai même rêvé, ça m'a paru évident de rapprocher mes deux passions. »

Ecrit par le 6 novembre 2025

Un succès déjà marqué

Pour le moment, l'entreprise pontétienne ne propose que l'enceinte magnum. Les perspectives d'évolution de l'entreprise résident surtout dans la personnalisation de ce produit déjà existant. Par exemple, Soundivine a fait personnaliser 200 enceintes pour l'émission Le Late Show, présentée par Alain Chabat sur la chaîne télévisée TF1.



© Soundivine

Il y a également la possibilité de faire une gravure à 360°, comme ça a été le cas pour la marque de vêtements marseillaise <u>Sessùn</u> avec qui Soundivine a collaboré. « On sort un peu du côté vin, parce qu'on ne voit plus seulement une caisse de magnum mais presque un objet d'art, et les possibilités sont infinies », développe le fondateur.









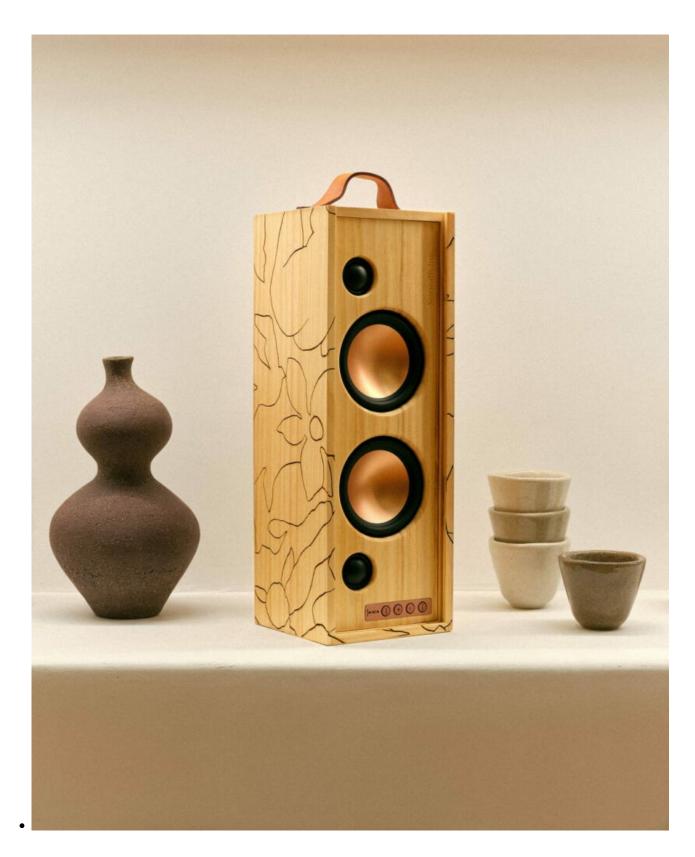














© Sessùn/Soundivine

Le secteur du vin emballé

Si avec ces deux collaborations, Soundivine semble s'être éloigné du milieu viticole, il en est tout autre. L'entreprise a travaillé avec de nombreux domaines viticoles de la Vallée du Rhône qui ont commandé leur propre enceinte. Un équipement sonore en adéquation avec leur activité professionnelle. Parmi les domaines qui s'en sont déjà équipés, on compte notamment le Domaine Usseglio à Châteauneuf-du-Pape, le Domaine de Verquière à Sablet, ou encore le Château La Verrerie à Puget.

L'entreprise a également pu se faire connaître sur des événements liés au vin tels que Millévin, la fête des vins des Côtes du Rhône, ou encore le salon Vinexpo à Paris. Pour ce dernier, Soundivine a non seulement organisé une soirée, mais l'entreprise a aussi été partenaire de l'événement. L'objectif étant d'étendre les ventes et collaboration à d'autres régions que la Vallée du Rhône comme la Champagne ou encore la Bourgogne.

Un marché en hausse

Soundivine compte bien conquérir les quatre coins de la France, mais aussi d'autres secteurs que celui du vin. « Maintenant, on va essayer de se diriger vers les concept stores, ou encore les magasins de décoration, mais aussi le milieu de l'hôtellerie », explique Cédric Benoit.

Pas de projet de boutique Soundivine pour le moment, mais le magnum est distribué par l'entreprise <u>Son-Vidéo.com</u>, qui possède 17 boutiques. À l'avenir, l'enceinte pourrait peut-être intégrer des grandes enseignes telles que Darty ou La Fnac, rien n'est encore sûr. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le marché de l'enceinte bluetooth explose depuis la pandémie de Covid-19. Tous les foyers se sont équipés pendant ces dernières années afin de bénéficier d'un son de qualité à la maison. Ainsi, Soudivine a toute sa place aux côtés de ses concurrents.

Une qualité haut de gamme

JBL, Marshall, Sonos, ou encore Bose, ce ne sont pas les marques d'enceintes bluetooth qui manquent. Le magnum de Soundivine, lui, figure parmi les appareils les plus performants, en termes de qualité de son. Grâce à son passé déjà bien ancré dans le milieu de la musique, Cédric Benoit a pu se faire une liste de contacts qui se sont avérés d'une grande aide dans l'élaboration de ce projet.

L'équipe de Soundivine travaille notamment avec des ingénieurs acoustiques qui ont eux même travaillé pour des grandes marques. Le résultat ? Une enceinte avec une autonomie de 12 heures, affichant un son de 88 décibels. Le tout sous la forme originale et moderne d'une caisse de magnum en bois brut en pin, ornée de cuir et de métal cuivré. De quoi livrer une expérience musicale enivrante.

Ecrit par le 6 novembre 2025

Vers une exonération des droits Sacem pour les petites communes?



Selon nos confrères de <u>Localtis</u>, le média de la <u>Banque des territoires</u>, une proposition de loi pourrait déboucher sur l'exonération des droits Sacem pour les communes de moins de 2 000 habitants. Les deux tiers des 151 communes de Vaucluse pourraient être concernées.

« Serpent de mer des relations entre la Sacem et les collectivités, la question des droits d'auteur est remise au goût du jour par une proposition de loi, <u>explique notre confrère Jean-Damien Lesay pour Localtis</u>. Cette fois, c'est une exonération pour les communes de moins de 2 000 habitants qui est demandée au nom du lien social dans les territoires ruraux. Une exonération totale de redevance des droits d'auteur pour deux évènements gratuits par an en faveur des communes de moins de 2 000 habitants, telle est la mesure contenue dans l'article unique d'une <u>proposition</u> parlementaire de loi (PPL) déposée récemment par le député des Vosges Stéphane Viry (LR). Les droits d'auteur sont les droits payés à la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) à l'occasion de la diffusion d'œuvres musicales dans le cadre de fêtes organisées par une municipalité, à l'exception de la Fête de la musique ou de rares manifestations, tel le Téléthon, pour lesquelles aucun droit n'est perçu. »

Faire cohabiter l'animation des territoires ruraux avec préservation des finances publiques

« Pour son promoteur, cette PPL vise à résoudre une équation où l'on cherche à faire cohabiter l'animation d'un territoire souvent rural et la préservation des finances publiques pour des collectivités peu fortunées. En effet, d'un côté, explique Stéphane Viry dans l'exposé des motifs, « dans de nombreuses petites communes françaises, des manifestations gratuites sont organisées par les élus municipaux dans le but d'animer la vie des villages », manifestations qui font de la commune « le foyer de liens sociaux ». De l'autre, les droits musicaux à acquitter « représentent une part importante du budget dévolu à l'organisation d'une manifestation et constituent parfois un frein pour les communes », pointe le député. Actuellement, un maire doit demander une autorisation à la Sacem pour diffuser un répertoire de musique et les droits à acquitter sont proportionnels aux recettes de l'évènement, lesquelles incluent les entrées, la restauration, la vente de programmes, etc. Dans le cas d'un évènement gratuit pour le public, la Sacem réclame un pourcentage des frais d'organisation engagés. »

Retrouvez ici le détail de la proposition de la loi

101 communes concernées en Vaucluse 151

« Avec le temps, toutefois, plusieurs aménagements en faveur des collectivités, et notamment des plus petites, ont été obtenus. Aux termes de la loi du 3 juillet 1992, qui elle-même reprenait des dispositions datant de 1956, les communes et les sociétés d'éducation populaire agréées bénéficient d'une réduction de la redevance dans le cadre de l'organisation de leurs fêtes locales et publiques. En 2011, un accord entre l'Association des maires de France (AMF) et la Sacem a permis aux communes de moins de 2 000 habitants, moyennant le paiement d'un forfait annuel, de bénéficier d'une autorisation simplifiée pour les manifestations qu'elles accompagnent en musique à raison de deux ou trois évènements par an. »

« En 2018, cet accord a été renouvelé. Il prévoyait de surcroît de nouveaux forfaits et des procédures de nouveau simplifiées. Il a notamment ouvert la possibilité pour les communes et intercommunalités de prendre en charge l'ensemble des diffusions de musique dans les établissements scolaires ou parascolaires, et a créé pour les communes de moins de 5 000 habitants des forfaits illimités couvrant tant les évènements que la diffusion quotidienne de musique (équipements municipaux, attentes téléphoniques, etc.). »

Du paiement d'un forfait à une exonération

« La PPL de Stéphane Viry s'inscrit dans la continuité de l'accord AMF/Sacem de 2011 tout en proposant d'étendre sa portée : son texte vise toujours les communes de moins de 2 000 habitants, qui représentent 84,5% des communes françaises (101 communes sur 151 pour le Vaucluse), il limite toujours l'exception prévue à deux évènements gratuits par an, mais il va plus loin en proposant de passer du paiement d'un forfait à une exonération. »

« Quel sera l'accueil réservé à ce texte ? En 2018, dans une <u>réponse</u> à une question du député de Meurthe-et-Moselle Dominique Potier portant sur la redevance due par les associations, la ministre de la Culture avait rappelé les assouplissements consentis par la Sacem tout en précisant qu'elle était attentive à ce que « les organismes de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins prennent en compte les préoccupations exprimées par les associations, notamment en ce qui concerne la



simplification des modalités d'accès aux œuvres et la modération des rémunérations demandées ». On peut imaginer que cette position vaut également pour les petites communes. »

« Mais la ministre avait surtout souligné la totale indépendance de la Sacem en ce qui concerne la redevance : « Les pouvoirs publics ne sont pas non plus compétents pour intervenir dans la fixation de la rémunération des titulaires de droits, qui ne constitue en aucun cas une redevance de nature fiscale ou une ressource publique. » Le soutien à la PPL, qui a été renvoyée à la commission des Affaires culturelles et de l'Education de l'Assemblée nationale, ne viendra donc pas du gouvernement », termine Jean-Damien Lesay pour Localtis.

Les Eclipses Electroniques reviennent pour la 8e édition de La Gare Social Club



Ecrit par le 6 novembre 2025



Les Eclipses Electroniques reviennent ce samedi 4 mars à la Gare de Coustellet pour la 8^e édition de La Gare Social Club.

Pour cette soirée « clubbing » revisitée, dédiée aux musiques électroniques, l'équipe de <u>La Gare</u> s'associe au collectif avignonnais <u>Les Eclipses Electroniques</u> (R_mpart session, Sh_p & music, After officiel du Kolorz, Electro & Art...). Après une collaboration sur 4 éditions avec le label Inoove Production, qui s'est imposé comme un acteur majeur de la scène électro locale (Green fest, Lives du Comtat, Pétanques Electroniques...), les Eclipses Electroniques re-mettent le couvert après les éditions de 2019 et 2022. Cette édition accueillera <u>Monsieur et Madame Benoit</u>, <u>Nacime B</u>, <u>Will Row</u> et <u>Bis Repetita</u> b2b <u>Paul Steiner</u>.

Programmation Mr & Madame Benoit

Monsieur et Madame Benoit est un tandem déjà mythique d'Avignon. Leurs dj sets captent tous les sons et repoussent sans cesse les limites, alliant house, vocaux décalés, acid house ou encore techno. Ils viennent de sortir des EP sur ISM Records (Londres) et Songspire (Amsterdam) et se produisent à travers la France et l'Europe, mais aussi à l'étranger.



Pour écouter Monsieur et Madame Benoit, cliquez sur ce <u>lien</u>.



Mr & Madame Benoit © DR.

Nacime B

Membre actif chez Les Eclipses Electroniques, Nacime B est un dj avignonnais qui surprend par la qualité de ses prestations sur platines vinyles. Ayant découvert la musique électro à ses aurores, il commence à mixer au début des années 1990 et parcourt différents clubs européens et français. Ses sets sont perçus comme éclectiques, groovy et séduisent un grand nombre d'adeptes dans le sud de la France.

Pour écouter Nacime B, cliquez sur ce <u>lien</u>.



Ecrit par le 6 novembre 2025



Nacime B © DR.

Will Row

Co-fondateur du collectif Les Eclipses Electroniques, c'est dans les années 2000 que Will Row trouve instinctivement son univers avec un style bien propre alliant Deep-Techno, Tech-House et minimal, ses prestations sont précises Pumping et Groovy. Ayant fréquenté longtemps l'univers des clubs et des festivals en France et en Espagne, ses influences sont aujourd'hui très variées.

Pour écouter Will Row, cliquez sur ce <u>lien</u>.







Will Row © DR.

Bis Repetita b2b Paul Steiner

Pour cette nouvelle édition de La Gare Social Club, Bis Repetita (Les Eclipses Electroniques) et Paul Steiner (Blackout) seront au rendez-vous derrière les platines. Oscillant entre micro, deep minimal et idm, ces deux DJ invitent au voyage à travers des mélodies envoûtantes et des rythmiques chamaniques.

Pour écouter Bis Repetita, cliquez sur ce <u>lien</u>.

Bis Repetita b2b Paul Steiner © DR

Samedi 4 mars à la Gare de Coustellet à partir de 21h. Ouverture des portes à 19h30.

Prévente disponible sur le site <u>www.billetterie.aveclagare.org</u> ou sur place du mercredi à vendredi de 13h30 à 17h30.

 $\textit{Tarifs}: \textit{plein}: 12 \texttt{\textit{\'e}} \, / \, \textit{r\'eduit}: 10 \texttt{\textit{\'e}} \, / \, \textit{mini}: 5 \texttt{\textit{\'e}}.$

Plus d'informations au 04 90 76 84 38.

J.R.



Musika Jump 2023 : le tremplin de musique amateur a lieu ce week-end



Le tremplin de musique amateur Musika Jump 2023 se tiendra ce week-end à <u>la Gare de</u> <u>Coustellet</u>, à partir de 21h.

Dans une logique de parcours des pratiques amateurs, en articulation avec les dispositifs et tremplins du territoire, Musika Jump propose un premier pas vers la scène professionnelle. Avec un ensemble d'accompagnement ce tremplin amateur permet aux groupes émergents de trouver un premier public, de découvrir et d'intégrer le paysage local des musiques actuelles.

Samedi soir, trois groupes, sélectionnés à la suite des écoutes du jury en février, se produiront sur scène. Ils bénéficieront ensuite d'un suivi d'un an pour le développement de leur projet musical.

Bloom: pop-rock / Avignon

Duo pop-rock avignonnais bercé par la culture anglosaxonne, ce groupe d'amis d'enfance propose un son nouveau aux mélodies accrocheuses et aux riffs dignes des classiques du genre (Royal Blood, Foo Fighters, Nothing But Thieves). Créé en 2019, le groupe possède déjà deux EP à son actif et plusieurs singles sortis de 2019 à 2022.





Distribution: Jules Bon (chant/quitare) et Pierre Hugonnet (batterie).

Masah : rap / Isle-sur-la-Sorgue

Masah est un projet rap de l'artiste Willem, originaire de Paris, mais vivant à l'Isle-sur-la-Sorgue. Faisant du rap depuis 2 ans et écrivant ses textes, il compte déjà plusieurs morceaux et clips à son actif. Son projet 13 titres sortira cette année.

https://www.youtube.com/watch?v=B-lDJXlxHEY

Blandine: pop français / Aix-en-Provence

Enfant des années 2000, Blandine grandit dans une famille où la musique divague entre modernité et nostalgie. Lorsqu'elle arrive au conservatoire, elle développe sa sensibilité et son amour pour le chant et le piano.

Après de nombreuses années d'expérimentations musicales, elle se lance sur les réseaux sociaux avec des reprises de ses artistes préférés. Elle continue ses études à côté, rythmée par la profonde envie d'exercer un jour le métier d'une vie : artiste.

En novembre 2022, Blandine sort son premier single « avant-dernière météo », annonciateur d'un EP prévu pour avril 2023.

Distribution : Blandine Martinez (chant/piano), Pierre-Dominique Franchi (basse), Laurent Garnier (guitare) et Michaël Gat (batterie).

Musika Jump 2023, samedi 25 février, à la Gare de Coustellet, Maubec. Ouverture à partir de 19h30, restauration disponible sur place. Concert à partir de 21h.

J.R.

L'Orchestre National Avignon Provence invite le violoniste Renaud Capuçon ce mardi à

Ecrit par le 6 novembre 2025

l'Opéra Grand Avignon



Pour son cinquième concert de la saison à l'Opéra Grand Avignon, l'Onap invite le violoniste Renaud Capuçon pour interpréter le Concerto pour violon et orchestre de Samuel Barber.

Composé en 1940, ce Concerto pour violon séduit par son énergie pleine de contrastes – lyrisme ou tempo endiablé- et son abondance mélodique. Cette soirée sous le signe de « Traditions romantiques » se poursuit avec deux autres concerts sous la direction de Débora Waldman.

L'Ouverture de La Belle Mélusine de Félix Mendelssohn dont l'ouverture s'inspire d'un conte médiéval. Le chevalier Raimondin s'éprend d'une femme mystérieuse, dont le pouvoir est de se transformer en serpente. Il ne doit en aucun cas percer son secret, sous peine de la perdre à jamais...

Le mouvement ondulant des clarinettes décrit de manière harmonieuse le monde aquatique de Mélusine. Dans la France romantique, Louise Farrenc joue un rôle majeur de compositrice et de pédagogue. Achevée en 1847, année de la mort de Mendelssohn, sa Symphonie n°3 recueille l'influence du maître allemand tout en manifestant des qualités propres



Avant-concert en salle des Préludes

Dans le cadre d'un partenariat avec l'École des Nouvelles Images d'Avignon, les étudiants ont découvert une semaine de production artistique à l'orchestre, Ils ont suivi et dessiné les différents temps (répétitions des concerts avec Angélique Kidjo, coulisses de l'Orchestre et de l'Opéra, métiers de l'Opéra) dans le but de réaliser un montage vidéo de l'ensemble de leurs croquis. La restitution de ce travail sera présentée par 10 étudiants. Mardi 7 février. 19h15. Salle des Préludes de l'Opéra.

Parcours de découverte

Afin de découvrir l'Orchestre, la musique symphonique et ses métiers, des écoles ont participé à un parcours d'actions culturelles construit en différentes étapes. Les élèves rencontrent des musiciens de l'orchestre qui en duo, en trio éveillent les jeunes écoliers au plaisir de la musique en leur faisant découvrir de manière interactive le mode de production sonore de leurs instruments. Ils sont ainsi sensibilisés au répertoire symphonique quand ils viennent aux répétitions générales. Plusieurs classes ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation et assisteront à la répétition générale avec Renaud Capuçon.

Mardi 7 février. 20h. 5 à 30€.Opéra Grand Avignon. 4 Rue Racine. Avignon. 04 90 14 26 40. www.operagrandavignon.fr